

DEC121103INSB

Décision portant création de l'unité mixte de service n°3480 intitulée « Biologie - Santé » et nommant M. Thierry Guillaudeux aux fonctions de directeur.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision n° 050043 du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu les avis émis par les instances du comité national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'institut des sciences biologiques ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Création

L'unité mixte de service (UMS) n°3480 intitulée « Biologie – Santé », est créée à compter du 1^{er} janvier 2012, sous réserve de la mise en œuvre de la convention correspondante.

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques

Délégation : Bretagne et Pays-de-la-Loire

Etablissements partenaires : Université de Rennes 1, Inserm

Sections d'évaluation : 23, 24, 26

Article 2 : Direction

M. Thierry Guillaudeux, Maître de conférences à l'université de Rennes 1, est nommé directeur de cette unité mixte de service.

Article 3 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 10 avril 2012

Alain Fuchs